

Crédit public, crédit privé et institutions intermédiaires

MONARCHIE FRANÇAISE, MONARCHIE HISPANIQUE, XVIIE-XVIII^e SIÈCLES

Sous la direction de Vincent Meyzie Limoges, PULIM, 2012.



L'ouvrage analyse le rôle d'intermédiation financière joué par les institutions entre le crédit public et le crédit privé dans les monarchies française et hispanique de l'époque moderne. En acceptant une définition large du terme, les institutions comprennent les compagnies d'officiers, les corporations, la plupart des communautés territoriales telles que les États provinciaux, les municipalités. Toutes sont, concomitamment et à des degrés divers, dans la position d'acquéreurs vis-à-vis du crédit d'État avec les offices, les différentes formes de fiscalisation et dans la position d'emprunteurs à l'égard des groupes sociaux ou professionnels délimitant la sphère du crédit privé.

Mis à jour le 28 novembre 2013

<https://memo.parisnanterre.fr/publications/credit-public-credit-prive-et-institutions-intermediaires-497293.kjsp?RH=c>